



n° 34

Juin 2014

Magazine municipal

# LA CHAPELLE DES MARAIS



LA CHAPELLE  
DES MARAIS



## Sommaire

Édito	2
Nouveau Conseil Municipal	3
Intercommunalité	5
Environnement	6
Finances	8
Enfance et jeunesse	10
Culture	12
Social	16
Vie de la commune	17
Vie associative	19
État civil	21
Permanences et services	22
Calendrier des manifestations	24

### Magazine Municipal la Chapelle des Marais Juin 2014 - n° 34

- **Directeur de publication :**  
M. Franck HERVY, Maire
- **Crédits photos :**  
mairie de la Chapelle des Marais,  
Daniel Perraud (Ouest France),  
La CARÈNE, les associations,  
Parc naturel régional de Brière.
- **Tirage :** 2 000 exemplaires
- **Conception et impression :**  
Impression sur papier PEFC.  
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay  
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

 **IMPRIM'VERT®**

Le 23 mars dernier, les électeurs de la commune nous ont renouvelé leur confiance, approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale. Je remercie donc celles et ceux qui se sont exprimés lors de cette élection. Je souhaite aussi rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont œuvré pendant les 6 dernières années à mes côtés.

La nouvelle équipe municipale, motivée et pleine de dynamisme, inscrira son action dans la continuité tout en portant un nouvel élan face à des situations difficiles que connaissent bon nombre de familles. C'est dans ces périodes que nous devons être, plus encore, aux côtés de nos concitoyens, et que nous devons améliorer les prises en charge ainsi que les démarches solidaires en direction de la population.

Ensemble, conformément à nos engagements, avec la CARENE, partenaire incontournable dans la poursuite de notre développement et le personnel communal dont je salue la compétence, nous continuerons nos efforts pour la maîtrise de nos dépenses tout en conservant un service public de proximité et mieux à même de prendre en compte les besoins évolutifs et les attentes multiples.

Je vous laisse le soin de découvrir au travers de ces pages la composition du nouveau Conseil Municipal et vous souhaite un bel été avec ses traditionnelles festivités.

*Franck HERVY*

# Nouveau Conseil Municipal

## LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Franck HERVY



Marie-Hélène MONTFORT  
1<sup>re</sup> Adjointe Finances  
Administration Générale  
Communication



Jean-François JOSSE  
Adjoint Urbanisme  
Aménagement du Territoire  
Développement Durable



Sébastien FOUGERE  
Adjoint Enfance – Jeunesse  
Vie Scolaire



Sylvie MAHE  
Adjointe Solidarité  
Action Sociale  
Logement Social – Emploi



Gilles PERRAUD  
Adjoint Voirie – Travaux  
Sécurité – Transports



Nadine LEMEIGNEN  
Adjointe Culture  
Tourisme – Patrimoine



Nicolas BRAULT-HALGAND  
Adjoint à la Vie Associative  
Sport – Événementiel



Joël LEGOFF  
Conseiller subdélégué  
au Sport

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sylviane  
BIZEUL



Stéphanie  
BROUSSARD



Jacques  
DELALANDE



Christian  
GUIHARD



Virginie  
HAINCOURT



Céline  
HALGAND



Flavie  
HALGAND



Cyrille  
HERVY



Yann  
HERVY



Isabelle  
LAGRE



Dominique  
LEGOFF



Damien  
LONGEPE



Jeanne  
MARTIN-FENOUILLET



Christelle  
PERRAUD



Martine  
PERRAUD



Laurent  
TARQUINJ



Marie-Anne  
THEBAUD



André  
TROUSSIER

# Nouveau Conseil Municipal

## COMMISSIONS COMMUNALES

### Finances - Administration générale

Nombre de membres : 10

Sont élus : **Marie-Hélène Montfort**, Sylvie Mahé, Jean-François Josse, Sébastien Fougère, Nadine Lemeignen, Gilles Perraud, Nicolas Brault-Halgand, Isabelle Lagré, Marie-Anne Thébaud, Sylviane Bizeul

### Urbanisme - Aménagement du Territoire - Développement Durable

Nombre de membres : 10

Sont élus : **Jean-François Josse**, Jeanne Martin-Fenouillet, André Troussier, Sylvie Mahé, Damien Longépé, Christian Guihard, Yann Hervy, Joël Legoff, Sylviane Bizeul, Laurent Tarquinj

### Enfance - Jeunesse - Vie scolaire

Nombre de membres : 8

Sont élus : **Sébastien Fougère**, Marie-Anne Thébaud, Jacques Delalande, Christelle Perraud, Stéphanie Broussard, Céline Halgand, Virginie Haincourt, Flavie Halgand

### Culture - Tourisme - Patrimoine

Nombre de membres : 9

Sont élus : **Nadine Lemeignen**, Jeanne Martin-Fenouillet, Jacques Delalande, Christian Guihard, Christelle Perraud, Stéphanie Broussard, Céline Halgand, Sébastien Fougère, Nicolas Brault-Halgand

### Travaux - Sécurité - Transports

Nombre de membres : 9

Sont élus : **Gilles Perraud**, Damien Longépé, Yann Hervy, Cyrille Hervy, Sylviane Bizeul, André Troussier, Dominique Legoff, Joël Legoff, Marie-Hélène Montfort

### Solidarité - Action sociale - Logement

Nombre de membres : 8

Sont élus : **Sylvie Mahé**, Marie-Anne Thébaud, Nadine Lemeignen, Flavie Halgand, Isabelle Lagré, Martine Perraud, Gilles Perraud, Nicolas Brault-Halgand

### Vie associative - Sport - Évènementiel

Nombre de membres : 9

Sont élus : **Nicolas Brault-Halgand**, Cyrille Hervy, Joël Legoff, Dominique Legoff, Virginie Haincourt, Isabelle Lagré, Martine Perraud, Jean-François Josse, Nadine Lemeignen

### Commission de salles - Communication

Nombre de membres : 5

Sont élus : **Marie-Hélène Montfort**, Laurent Tarquinj, Nicolas Brault-Halgand, Marie-Anne Thébaud, Joël Legoff

## DÉLÉGATIONS SERVICES EXTÉRIEURS

### Commission d'Appel d'Offres

Franck HERVY Président

Titulaires : Marie-Hélène MONTFORT  
André TROUSSIER  
Isabelle LAGRE  
Gilles PERRAUD  
Jean-François JOSSE

Suppléants : Sylvie MAHE  
Damien LONGEPE  
Christelle PERRAUD  
Marie-Anne THEBAUD  
Dominique LEGOFF

### CCAS

Franck HERVY Président

Titulaires : Sylvie MAHE  
Isabelle LAGRE  
Marie-Anne THEBAUD  
Martine PERRAUD  
Nicolas BRAULT-HALGAND  
Nadine LEMEIGNEN

### Parc naturel régional de Brière

Titulaire : Christian GUIHARD  
Suppléante : Jeanne MARTIN-FENOUILLET

### Commission Syndicale de Grande Brière Mottière

Titulaire : Damien LONGEPE

### Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB)

Titulaire : Damien LONGEPE  
Suppléant : Jacques DELALANDE

### SYDELA (syndicat d'électrification)

Titulaires : Gilles PERRAUD  
Sylviane BIZEUL  
Suppléants : Joël LEGOFF  
André TROUSSIER

### Office de Tourisme de Brière (OTB)

Titulaire : Nadine LEMEIGNEN

### Mission locale de Saint-Nazaire

Titulaire : Joël LEGOFF  
Suppléante : Isabelle LAGRE

### Syndicat de la fourrière pour animaux de la presqu'île guérandaise

Titulaires : Martine PERRAUD  
Jacques DELALANDE  
Suppléante : Isabelle LAGRE

### Office d'Animation Sportive de Brière (OASB)

Titulaires : Joël LEGOFF  
Isabelle LAGRE

### Office Municipal des Sports (OMS)

Titulaires : Isabelle LAGRE  
Martine PERRAUD

### Office Municipal à la Vie Associative (OMVA)

Titulaires : Nicolas BRAULT-HALGAND  
Jean-François JOSSE  
Cyrille HERVY  
Suppléants : Flavie HALGAND  
Joël LEGOFF

### Correspondant à la défense

Titulaire : Joël LEGOFF

### Représentant communal à l'association des jeunes sapeurs-pompiers

Titulaire : Gilles PERRAUD

### CLETC Carène

Titulaire : Marie-Hélène MONTFORT  
Suppléante : Isabelle LAGRE

### Référent sécurité routière

Titulaire : Joël LEGOFF

### Représentant EHPAD La Chalandière

Titulaire : Sylvie MAHE

### Pactes

Titulaire : Sylvie MAHE  
Suppléante : Flavie HALGAND

### UPAM (Unité de Production d'Alimentation Mutualisée)

Titulaires : Sébastien FOUGERE  
Jacques DELALANDE  
Virginie HAINCOURT

### SPL SONADEV Territoires publics

Titulaire : Franck HERVY  
Suppléant : Jean-François JOSSE

# INTERCOMMUNALITÉ

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Un nouveau Conseil communautaire a été installé le 15 avril suite aux élections municipales des 23 et 30 mars derniers. Les 60 nouveaux élus de la CARENE ont notamment procédé à l'élection du Président et des 15 Vice-Présidents de l'intercommunalité (au 1<sup>er</sup> rang sur la photo).

Délégués pour La Chapelle des Marais : Franck HERVY, Marie-Hélène MONTFORT et Joël LEGOFF.



Crédit photo « Guy Toublanc – CARENE »

Président : David Samzun

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Jean-Jacques Lumeau
- 2<sup>e</sup> Vice-Président : Jean-Claude Pelleteur
- 3<sup>e</sup> Vice-Président : David Pelon
- 4<sup>e</sup> Vice-Président : François Chéneau
- 5<sup>e</sup> Vice-Président : Michèle Lemaître
- 6<sup>e</sup> Vice-Président : Jérôme Dholland
- 7<sup>e</sup> Vice-Président : Marie-Anne Halgand

- 8<sup>e</sup> Vice-Président : Franck Hervy
- 9<sup>e</sup> Vice-Président : Alain Michelot
- 10<sup>e</sup> Vice-Président : Sylvie Cauchie
- 11<sup>e</sup> Vice-Président : Lydie Mahé
- 12<sup>e</sup> Vice-Président : Alain Manara
- 13<sup>e</sup> Vice-Président : Pascale Hameau
- 14<sup>e</sup> Vice-Président : Eric Provost
- 15<sup>e</sup> Vice-Président : Gaëlle Bénizé

### La CARENE est dotée de 9 compétences :

- 1 - Développement économique ;
- 2 - Aménagement de l'espace ;
- 3 - Politique de l'habitat ;
- 4 - Politique de la ville ;
- 5 - Voiries et parcs de stationnement ;
- 6 - Tourisme ;
- 7 - Equipements culturels et sportifs ;
- 8 - Protection, mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- 9 - Grands services urbains (eau et assainissement, déchets, transports).

**Six commissions** sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Chacune est composée notamment de deux Vice-Présidents :

- « **Services publics** », Jean-Jacques Lumeau et François Chéneau
- « **Développement économique - Tourisme - Attractivité** », Michèle Lemaître et Jean-Claude Pelleteur
- « **Aménagement** », Alain Michelot et Eric Provost
- « **Habitat** », Jérôme Dholland et Alain Manara
- « **Développement durable** », David Pelon et Pascale Hameau
- « **Emploi - Formation - Recherche - Innovation** », Franck Hervy et Gaëlle Bénizé

Enfin, une équipe technique resserrée prépare les dossiers et applique les décisions.

## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion de « La semaine du développement durable », qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2014, des actions pédagogiques ou culturelles ont été organisées autour de la question du jardinage au naturel. Le public est venu s'informer sur la façon de jardiner sans pesticides avec l'association Loire Océane Environnement et a pu découvrir les pratiques du service Espaces Verts de la commune grâce à une exposition toujours visible en mairie.



**Jardiner au Naturel**  
Le Service Espaces Verts de la commune de LA CHAPELLE DES MARAIS  
des pratiques en mutation

**La production de plantes**  
pour l'embellissement et le fleurissement des massifs

Une ville accueillante par la mise en scène d'associations végétales variées.

La sélection des plantes moins gourmandes en eau et la multiplication en serre font partie des objectifs de réduction des coûts.

**La Serre Municipale**

Quelles actions mène votre commune en faveur du développement durable ?



**Jardiner au Naturel**  
Le Service Espaces Verts de la commune de LA CHAPELLE DES MARAIS : des pratiques en mutation

**La naissance d'une plante à La Chapelle des Marais**

Quelles actions mène votre commune en faveur du développement durable ?

**La Serre Municipale**

**Jardiner au Naturel**  
Le Service Espaces Verts de la commune de LA CHAPELLE DES MARAIS : des pratiques en mutation

**De nouvelles méthodes dites « alternatives » visant à réduire l'utilisation des pesticides**

Un cabinet d'étude a été missionné afin de réaliser un plan de désherbage communal.

Un dossier de prescriptions, prenant en compte les contraintes liées au terrain, la main d'œuvre disponible aux services techniques, tout en répondant à la nouvelle réglementation en matière d'utilisation des pesticides a servi de base de travail pour gérer le désherbage de la commune.

Les services techniques ont du mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement comme :

- Le **paillage** qui permet d'empêcher la croissance des plantes adventices en les privant de lumière, de limiter l'évapotranspiration (réduire l'arrosage d'auxiliaires (vers de terre) qui enrichit le substrat.
- L'utilisation d'un **matériel adapté** permettant d'allier le nettoyage des surfaces et le désherbage par l'enlèvement des graines et matières organiques présentes.

Compostage pour un apport de matière organique aux pieds des plantations

Broyage des branches issues des coupes d'hiver

Epannage du Bois Raméal Fragmenté sur les massifs

Binette

balayeuse

Walpuna

Quelles actions mène votre commune en faveur du développement durable ?

**Le Plan de Désherbage**

**Jardiner au Naturel**  
Le Service Espaces Verts de la commune de LA CHAPELLE DES MARAIS : des pratiques en mutation

**La modification des pratiques d'entretien par la gestion différenciée**

La gestion différenciée correspond à un mode d'entretien adapté à chaque espace selon son utilisation par le public, selon l'architecture des bâtiments qu'il accompagne et selon son environnement.

Ce mode opératoire permet d'optimiser le fonctionnement du service et l'utilisation du matériel tout en favorisant la biodiversité.

L'identité paysagère des différents sites est ainsi renforcée.

Certains zones sont tondues, fauchées ou paillées

D'autres zones sont désherbées manuellement; la commune faisant parfois appel à des entreprises de réinsertion.

Cimetière

Dans les projets d'aménagements, les types de revêtements ainsi que le choix en matière de conception de voirie sont étudiés pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'entretien.

Absence de trottoir. La circulation automobile empêche l'accumulation de matière sur la voie

Quelles actions mène votre commune en faveur du développement durable ?

**Le Plan de Désherbage**

**Jardiner au Naturel**  
Le Service Espaces Verts de la commune de LA CHAPELLE DES MARAIS : des pratiques en mutation

**Aujourd'hui...**

- Les fauches tardives
- Les tontes différenciées
- La plantation des massifs variés avec le choix de plantes dont le développement est adapté au site
- L'incitation des riverains à planter les pieds de murs et de clôture pour égayer leur rue.
- L'installation de jachères fleuries par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
- La tolérance de certaines « sauvagennes » sur les trottoirs et espaces publics

... sont autant d'actions menées en faveur de la BIODIVERSITE

Quelles actions mène votre commune en faveur du développement durable ?

# FINANCES

## BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT 3 533 500€

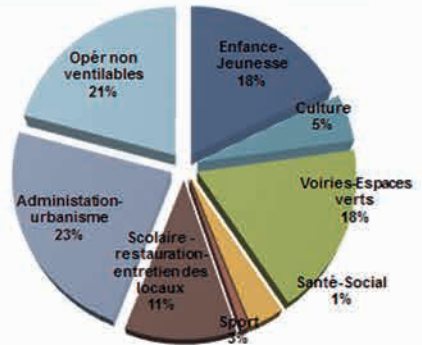
INVESTISSEMENT 1 072 800€

Budget global 2014

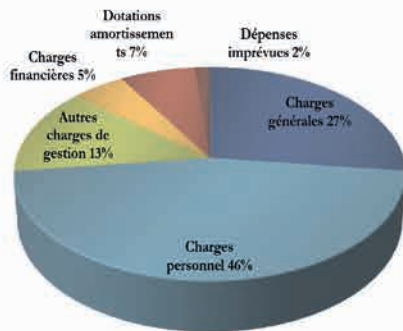
4 606 300€

## FONCTIONNEMENT 2014

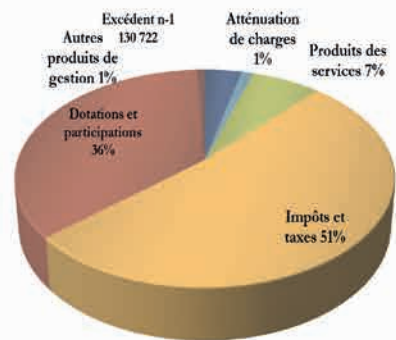
Répartition par service des Dépenses de fonctionnement en 2014



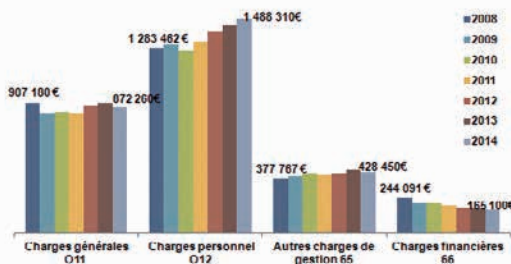
### DEPENSES



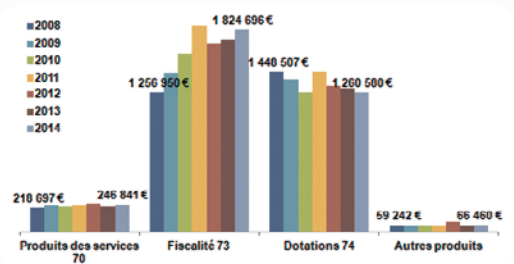
### RECETTES



Evolution des dépenses de Fonctionnement de 2008 à 2014



Evolution des recettes de Fonctionnement de 2008 à 2014





## Taux des 3 taxes 2014

- ▶ **Taxe d'Habitation**  
▶ 19,52%
- ▶ **Taxe Foncier Bâti**  
▶ 24,75%
- ▶ **Taxe Foncier non Bâti**  
▶ 108,32%

## Investissement 2014

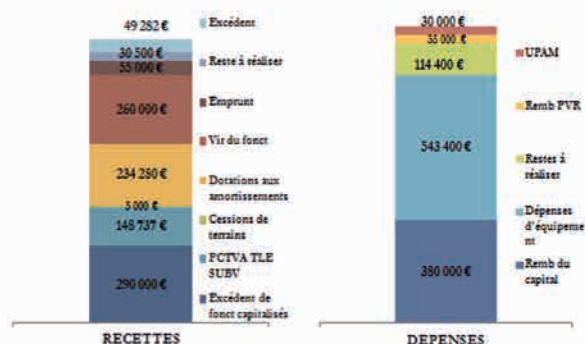
### Principales Opérations d'Investissement 2014 y compris le reste à réaliser

▶ Travaux de voirie	149 900€
▶ Zone sportive	70 200€
▶ Salle Krafft	100 500€
▶ Matériel de voirie	38 200€
▶ Environnement hydraulique	29 000€
▶ Autres matériels et mobiliers	47 500€
▶ Fifendes	21 800€

### Principales recettes d'Investissement 2014

▶ Excédent de fxt capitalisés	290 000€
▶ Virement du fonctionnement	260 000€
▶ Subventions	18 000€
▶ FCTVA	99 700€
▶ Taxe Aménagement	31 000€
▶ Emprunt	55 000€

## Recettes et Dépenses d'Investissement 2014



## ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES D'ÉTÉ 2014

**Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre.  
Pour les enfants de 3 à 12 ans.**

Les vacances d'été approchant à grand pas, l'équipe d'animation composée de 8 animateurs s'est déjà réunie pour préparer les activités et les sorties. Sous le signe du « sport », les enfants partiront faire un tour du monde sportif.

La plaquette de l'accueil de loisirs et du mini-camp est disponible à la Maison de l'Enfance et sur le site internet.

Un mini-camp sera organisé du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août pour 16 enfants de 7 à 10 ans sur la commune de Savenay. Les enfants pourront découvrir l'accrobranche et un parcours d'orientation, sans oublier les joies du camping et de la piscine.



Une priorité sera donnée aux enfants qui ne sont pas partis en mini-camp l'année dernière.

### Permanences d'inscriptions à la Maison de l'Enfance

- > Pour l'accueil de loisirs :  
le samedi 21 juin de 10 h 00 à 12 h 00.
- > Pour le mini-camp :  
le mercredi 11 juin de 18 h 00 à 19 h 00.



## L'ESP'ADO

Les vacances d'été arrivent, L'Esp'ado est content d'accueillir les jeunes marais chapelains de 10 à 15 ans, au local du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 18 au 29 août.

Tous les après-midis des activités seront proposées aux jeunes (activités sportives, manuelles, grands jeux, activités libres, sorties, défis...). Le programme sera mis en ligne sur le site internet dès le **lundi 2 juin** et sera également diffusé dans les établissements scolaires.

Permanence d'inscription : **mercredi 18 juin à la Maison de l'Enfance à 18 h 45.**

Pour toutes informations complémentaires, contacter le service au 06 81 43 09 75.



## LES RYTHMES SCOLAIRES

**Nouveau**

A partir de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires se met en place pour l'école publique « Les Fifendes ». Les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00
Après-midi	13 h 30 - 15 h 45	13 h 30 - 15 h 45		13 h 30 - 15 h 45	13 h 30 - 15 h 45

- > Dès 15 h 45, fin des cours, les enfants peuvent être récupérés par leur famille.
- > De 15 h 45 à 16 h 30, la Commune met en place un temps d'accueil gratuit, encadré par les ATSEMS et les animateurs de la Maison de l'Enfance. Sur ce temps, des activités et des ateliers ludiques seront proposés aux enfants tout au long de l'année.  
Les familles qui le souhaitent, auront la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) durant ce créneau (avant 16 h 30).
- > Transport scolaire: le circuit du transport scolaire STRAN sera assuré à 16 h 30 et à 12 h 00 les mercredis.

## APS ET ALSH DES MERCREDIS

Tous les dossiers d'inscriptions doivent être renouvelés cette année!

Ils sont disponibles à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site [www.lachapelledesmarais.fr](http://www.lachapelledesmarais.fr)

### Fonctionnement ALSH le mercredi

Lieu: Maison de l'Enfance

Nouveaux horaires: 11 h 30 - 19 h 00

2 formules possibles:

- ½ journée sans repas 13 h 30 - 17 h 30
- ½ journée avec repas 11 h 30 à la Maison de l'Enfance ou 12 h 00 à l'école publique « Les Fifendes » jusqu'à 17 h 30

> Accueil péricentre possible de 17 h 30 à 19 h 00

### Fonctionnement APS

Lieu: Maison de l'Enfance

Horaires: 7 h 30-9 h 00 / 16 h 30-19 h 00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
7 h 30-9 h 00 les mercredis

> Un petit déjeuner et un goûter sont proposés

**Rappel: fermé le 2 septembre, le matin**

## RESTAURANT SCOLAIRE A L'ÉCOLE PUBLIQUE « LES FIFENDES »

### Inscription rentrée 2014

Votre enfant est inscrit à l'école publique « Les Fifendes »: les dossiers vous seront remis par l'intermédiaire de l'école et devront impérativement nous être retournés à la Maison de l'Enfance **avant le 15 juillet**.

Cependant, vous pouvez également les retirer à la Maison de l'Enfance ou les télécharger sur le site internet.

**⚠ Attention** dossier à refaire tous les ans.

Les tarifs et les règlements intérieurs des services de la Maison de l'Enfance et du restaurant scolaire ont été modifiés au Conseil Municipal du 26 avril 2014. Ils sont consultables et téléchargeables sur le site internet.

## FESTIVAL DE LA VANNERIE

Cette année, le Festival de la Vannerie aura lieu les **samedi 26 et dimanche 27 juillet**. Ce douzième événement est l'occasion pour le village de Mayun de revisiter son histoire à travers la pratique de la vannerie et pour les marais chapelains(nes), de permettre à la mémoire collective de refaire surface le temps d'un week-end.

Proposée durant la période estivale, cette manifestation culturelle portée par des associations et la Ville, et soutenue par le Parc naturel régional de Brière, est l'occasion de faire découvrir aux vacanciers de passage, aux nouveaux habitants, aux familles de notre commune, un savoir-faire ancestral.

À travers la présence d'une trentaine de vanniers venant de différentes régions, d'expositions, d'une conférence, d'animations musicales et familiales, le Festival de la Vannerie est un moment de rencontres, d'échanges et de découvertes dans un cadre authentique et une ambiance conviviale.



### Détails des animations :

#### > Tout au long du week-end

- Les conteurs de Brière
- Exposition : «Portraits au fil des rues» et projection de films retraçant l'histoire de la vannerie briéronne
- Promenades à dos d'âne

#### > Samedi 26 juillet

15 h 00 : Conférence

« **La Vannerie en Bretagne, à la recherche de son origine** »  
présentée par M. Roger Herisset

21 h 00 : Fest-noz avec les groupes :

KENDIRVI - BUHEZEK - DUO TOBIE et SEROT

#### > Dimanche 27 juillet

Le matin : un petit marché BIO

avec des producteurs locaux

Animation à 15 h 00 avec Jean-Yves Bardoul

### Informations pratiques :

- > Restauration sur place (plateau repas le samedi midi, et moules frites les samedi soir et dimanche midi)
- > Ouverture du festival à partir de 10 h 00
- > Exposition de 10 h 00 à 19 h 00 le samedi, et de 10 h 00 à 18 h 00 le dimanche
- > Renseignements :  
Office de Tourisme de Brière : 02 40 66 85 01

**Entrée libre**



## FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique aura lieu **le vendredi 20 juin 2014** sur l'Esplanade Bernard Legrand. Elle fera encore cette année la part belle aux amateurs sur les différentes scènes de la manifestation. Aurél débutera cette soirée en solo, puis ce sera de la musique pop-rock avec le groupe Sixième Lune à 21h00 sur une scène libre. À 20h00 l'école de musique Crescendo se produira avec ses formations rock, pop, jazz et chant pour toute la soirée. Un fest-noz se tiendra sur le parvis de l'église avec les groupes Aëlig, Pengobilo et Tal ar Yeun à partir de 20h30.

Restauration sur place (frites/grillades/crêpes) à partir de 19h00

En cas de pluie, la fête aura lieu à la salle polyvalente et à la salle Krafft.



## LES RENCONTRES MUSICALES À LA MÉDIATHÈQUE

Les rencontres musicales sont des rendez-vous réguliers, organisés par les médiathèques de la Carène, avec la complicité du Conservatoire de Saint-Nazaire. Elles donnent l'occasion d'écouter des œuvres de répertoires variés, de découvrir des instruments de musique et surtout d'échanger avec les musiciens. Ces rencontres circuleront dans les neuf médiathèques associées tout au long de l'année.



Nous aurons ainsi le plaisir d'entendre et de voir de près des instruments de la famille des tubas, des violes de gambe, des flûtes à bec et bien d'autres encore. Les dates seront communiquées par voie de presse, sur le site de la Ville et sur le site de la Médiathèque.

<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>

La première rencontre à La Médiathèque de la Chapelle des Marais a eu lieu samedi 12 avril autour des « Musiques de films ». C'est une formule qui s'adresse aux adultes et aux enfants. Les musiciens, professeurs au Conservatoire de Saint-Nazaire, ont joué des arrangements de morceaux célèbres, ont échangé avec le public, aussi bien sur les musiques de films que sur les techniques de respiration spécifiques à chaque instrument présenté, ainsi que sur leurs particularités physiques telles que les embouchures.

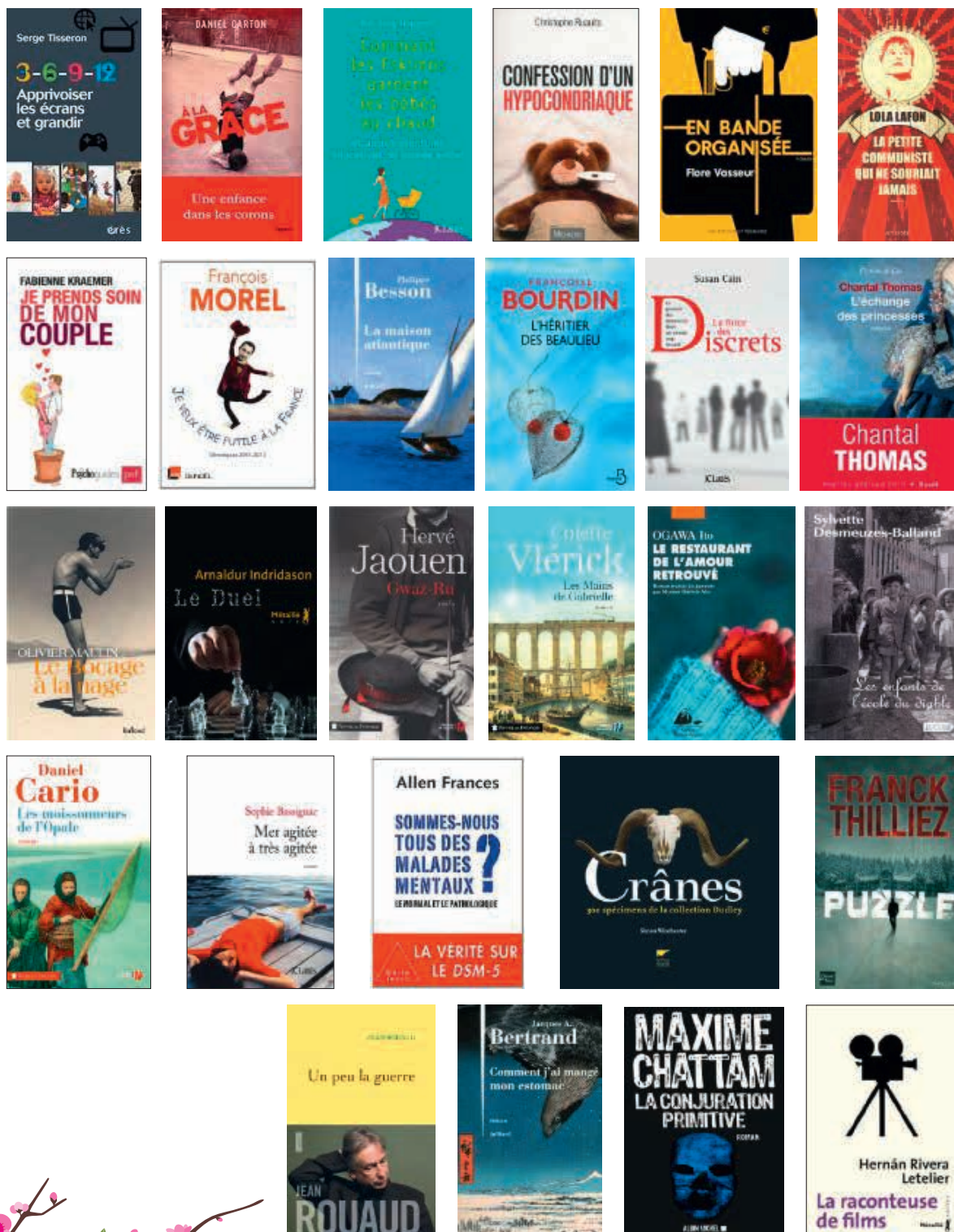
Les prochaines rencontres à la Médiathèque auront pour thème les « Contes et légendes » et « La musique baroque ».



*Christian Chourot (flûte), Joëlle Nassiet (clarinette), Fabrice Arnaud-Crémon (clarinette basse), Olivier Besson (saxophone), Thierry Bréhu (hautbois)*

## MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX

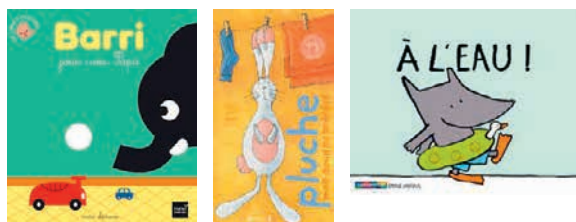
Sélection de nouveautés pour les adultes



## LES PREMIERS PAS À LA MÉDIATHÈQUE

### Un moment d'échange entre le bébé et l'adulte

On peut venir à la Médiathèque avec son bébé très tôt après sa naissance, pour regarder des albums, pour découvrir un espace différent et voir d'autres personnes. La visite à la Médiathèque est un temps pendant lequel l'adulte se rend disponible et reste attentif aux besoins de l'enfant.



### La lecture d'un album apaise le bébé

Le bébé s'habitue à la musique des mots qu'il reconnaîtra peu à peu. Lire un livre à son enfant favorise l'apprentissage du langage mais cela l'aide aussi à développer son imaginaire. Grâce au livre, l'enfant entretient un rapport privilégié avec son parent en même temps qu'il s'ouvre sur le monde. L'enfant peut bouger tout en écoutant et revenir avec un autre livre. Mais il peut aussi s'éloigner pour signifier qu'il en a assez. Il est temps alors d'écourter la séance. Ce n'est pas la durée passée en bibliothèque qui compte mais le plaisir pris à la lecture.



### La lecture ne doit pas se transformer en exercice scolaire

Même s'il est avéré qu'un enfant qui lit aura plus de facilités dans ses apprentissages, il reste que le goût pour la lecture viendra d'autant plus facilement s'il est associé au plaisir et à la découverte.

Pour cela, l'enfant a le droit de lire et relire les mêmes histoires, cela le rassure ; il est préférable qu'il choisisse lui-même ses livres. S'il vide les bacs de la Médiathèque, c'est normal, il a besoin de manipuler autant que de regarder. Vous pouvez l'aider ensuite à remettre les livres en place.

Et à tout moment de la journée et surtout au moment du coucher, l'enfant retirera un grand bénéfice à écouter une histoire lue par un adulte.



### Comptines et jeux de doigts

Les bébés aiment également les comptines et les jeux de doigts. La Médiathèque propose des livres et des CD qui permettront d'étoffer votre répertoire. Les matinées contées réservées aux tout-petits sont également une ressource pour les parents qui peuvent ensuite reproduire à la maison les jeux de doigts et comptines présentés pendant la séance.

### L'espace de la Médiathèque est accessible à tous

Chacun doit trouver sa place et s'y sentir bien, que l'on soit tout-petit, adolescent, adulte ou personne âgée. Pour cela, il faut veiller à ne pas envahir l'espace public. Les poussettes restent en bas dans le coin qui leur est réservé ; l'étage dédié aux enfants doit rester accueillant pour tous, en laissant la porte ouverte et en veillant à ce que les petits ne courent pas.

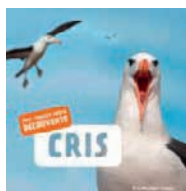
### Ce qu'on peut faire, ce qu'on ne peut pas faire

On peut discuter et même chanter, à voix basse ; on ne crie pas et on ne s'interpelle pas d'un étage à l'autre ; on peut s'allonger sur les tapis pour lire ; on ne peut pas sauter sur les coussins. On peut se promener partout dans les espaces publics ; on ne peut pas courir ou grimper sur les étagères.

Bref, on essaie de faire attention aux autres et aux livres.

### Devenir un lecteur autonome

Finalement, venir à la Médiathèque, c'est découvrir des livres qui aideront à grandir, mais c'est aussi apprendre à se comporter dans un lieu public, à découvrir ses premiers spectacles. C'est le commencement d'une pratique culturelle régulière et nécessaire, qui fera du petit enfant un futur lecteur habitué, libre dans ses choix et autonome.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI

Le Point Emploi regroupe de nombreuses informations liées à l'emploi, la formation et l'orientation et met à disposition divers services pour y accéder.

> En 2013, 138 personnes ont sollicité les différentes aides du Point Emploi.

Géré par le CCAS, plusieurs services sont pris en charges et mis à disposition des demandeurs d'emploi de la commune :

#### > pour vos démarches administratives :

Internet, photocopies et affranchissement du courrier



#### > pour votre mobilité :

la carte Lila, des tickets Ty'Bus



### Et aussi :

- > un accueil régulier et personnalisé
- > des outils à disposition : **ordinateur, téléphone, fax, photocopieur**
- > diverses aides : **administratives, techniques de recherche d'emploi, mobilité**
- > mise en relation avec les différents partenaires
  - Pour les - de 26 ans, **la Mission Locale** (sur rendez-vous une fois par semaine),
  - Pour les demandeurs d'emploi de + de 26 ans : **le Plie** (sur rendez-vous),
  - Pour les + de 18 ans : l'Association Intermédiaire **PACTES** (sur rendez-vous une fois par semaine)

### POINT EMPLOI - HORAIRES

**Mardi, jeudi et vendredi de 9h 15 à 12h 15 • jeudi après-midi sur rendez-vous**

16 rue de la Brière - 44410 La Chapelle des Marais - Tél. 02 40 53 97 98 - E-mail : [pointemploi@hotmail.com](mailto:pointemploi@hotmail.com)

### Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'un service à votre domicile !

Pour la réalisation de vos petits travaux de : ménage, repassage, jardinage, gardes d'enfants régulières ou baby-sitting vous pouvez aussi faire appel au Point Emploi.

**Celui-ci pourra vous :**

- mettre en lien avec différents candidats,
- proposer un listing de structures de services à la personne,
- informer sur les démarches à réaliser et sur le Chèque Emploi Service.

### Atelier

#### « Les bienfaits de l'alimentation »

Échange autour d'un goûter sur le thème de l'alimentation et ses bienfaits

**Vendredi 27 juin de 14h00 à 16h00**

Salle du conseil municipal

*Si vous êtes intéressé, pensez à vous inscrire en mairie au 02 40 53 22 02.*

### Un aller-retour GRATUIT vers Saint-Nazaire

Pendant les vacances scolaires, le Centre Communal d'Action Sociale offre aux jeunes scolaires et étudiants marais-chapelains (14 à 19 ans), la possibilité de faire un aller-retour **gratuit** vers Saint-Nazaire.

**Le jeune doit se présenter en personne** en mairie, muni d'une pièce d'identité, pour retirer son ticket aux horaires d'ouverture.





## SENIORS EN VACANCES

Pour cette 5<sup>e</sup> année, destination :

### BEAULIEU SUR DORDOGNE

Mercredi 23 avril 2014, dernière rencontre avec nos 53 seniors avant leur départ en juin pour La Riviera Limousine où un programme bien rempli les attend...

Cahors, Saint-Cyr Lapopie, Collonges La Rouge, Turenne, Aubazine et balade en Gabare.

*Ce séjour est organisé en partenariat avec l'Association des Retraités, l'ANCV et le CCAS de La Chapelle des Marais.*

## VIE DE LA COMMUNE

### HORAIRES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE (service administratif)

En raison des vacances d'été, la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, **du lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus.**

Les permanences du samedi matin seront suspendues **du samedi 26 juillet au samedi 23 août inclus.**



## TRANSPORT SCOLAIRE



### ATTENTION !

**Pensez aux inscriptions et aux réinscriptions pour l'année scolaire 2014-2015.**

**Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin 2014 inclus : (Après cette date, toute inscription tardive sera pénalisée de 25 €)**

- Sur le site internet [sedeplacer.loire-atlantique.fr](http://sedeplacer.loire-atlantique.fr)
- En mairie de La Chapelle des Marais,
- Dans les locaux - Réseau Cap Atlantic.

**> Pour tous renseignements : RÉSEAU CAP ATLANTIC'**

Zone Tertiaire de Kerbiniou - 4 rue Alphonse Daudet - 44350 Guérande - Tél. 02 40 62 06 20

**Du 2 mai au 15 juin 2014**

- Inscriptions à effectuer à la mairie du domicile, sauf pour les habitants de Pontchâteau (inscription au service transport).
- Possibilité d'inscription en ligne.

**> Pour tous renseignements : Service transports scolaires**

Communauté de Communes Pays Pontchâteau / Saint-Gildas-des-Bois

2 bis rue des Châtaigniers - Immeuble de La Cafetais - BP 97 - 44160 Pontchâteau. Tél. 02 40 88 25 27

## DE NOUVEAUX COMMERCES

### La boutique « ROSE POURPRE »

a ouvert ses portes le 12 février dernier, 2 jours avant la Saint Valentin... Originnaire de Vitré, Anita Royer, devenue fleuriste il y a 3 ans après une reconversion professionnelle, a eu un véritable coup de cœur pour la région. Sa boutique joliment décorée par ses soins présente de belles compositions réalisées avec des fleurs de saison dans un style champêtre. Son magasin situé au 7 bis rue Cornely est ouvert du mardi au samedi ainsi que le dimanche matin.



### La sandwicherie « O'TALADAL »

située 5 rue du Lavoir propose depuis le 1er février une restauration rapide sur place ou à emporter. Guillaume Macé, originaire de la région, accueille, avec un large choix de sandwiches et de paninis, les adeptes de repas pris en toute décontraction du mardi au dimanche.

### ESPACE OPTIQUE

Pour la première fois, à l'initiative de Jérôme Tulot, un magasin d'optique s'est implanté sur la commune en octobre 2013 dans le centre-ville. Dans un espace spacieux et élégant, les clients peuvent bénéficier d'une large gamme de montures de marque, de lentilles de contact, d'un contrôle de la vue, de la vente de piles auditives ainsi que des conseils avisés de Marion. Le tiers payant y est pratiqué. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00.



# VIE ASSOCIATIVE

## PACTES

Depuis 26 ans, l'association intermédiaire PACTES vous accueille sur le territoire des communautés de communes de Pontchâteau - Saint Gildas et de La Carène.



### Nous proposons nos services :

#### > auprès de différents clients

- Particuliers\*,
- Entreprises,
- Collectivités,
- Associations

#### > pour différents postes

- Aide jardinier,
- Aide ménagère,
- Agent d'entretien,
- Peintre,
- Manutentionnaire,
- Aide maternelle (enfants de +3 ans),
- Agent polyvalent du bâtiment...

En 2013

**289** clients ont fait appel à nos services.

46 % en entretien, ménage, repassage

46 % en espaces verts

### Nous mettons à votre disposition la personne compétente :

- > en assurant toutes les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de paie, déclaration d'embauche, factures...)
- > en vous faisant part de notre expérience et expertise en recrutement et accompagnement de salariés.

En 2013

**121** salariés en insertion

ont effectué **19 112** heures de travail

et **44** d'entre eux ont retrouvé un emploi durable.

#### \*Particuliers,

Si les travaux relèvent des services à la personne à domicile, nous vous adressons en début d'année une attestation fiscale afin que vous puissiez bénéficier de la réduction et/ou du crédit d'impôts à hauteur de 50 % des sommes payées, dans la limite du plafond en vigueur (site internet : [www.servicesala-personne.gouv.fr](http://www.servicesala-personne.gouv.fr))

Possibilité de paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) pré-financé.

## LA CHAPELLE DES MARAIS

Salle annexe de la Mairie

Possibilité de prise de contact

au Point Emploi

**02 40 53 97 98**

Mardi, Jeudi, Vendredi

9h15 à 12h15

## PONTCHATEAU Siège Social

9 rue Maurice Sambron

1<sup>er</sup> étage

**02 40 45 62 78**

e-mail : [pactes@wanadoo.fr](mailto:pactes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.pactes44.fr](http://www.pactes44.fr)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

de 9h30 à 12h30

et de 14h00 à 17h30

**SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE !!!**

**PACTES MET A VOTRE DISPOSITION DU PERSONNEL**

**25 ANS D'EXPERIENCE en accompagnement et suivi de salariés**

**Déduction possible 50% des impôts**

**Jardinage**

**Garde d'enfants (de plus de 3 ans)**

**Repassage**

**Ménage**

**Bricolage**

**Manutention**

**CONTACTEZ PACTES : 02.40.45.62.78**

Association Intermédiaire PACTES  
9 rue Maurice Sambron à PONTCHATEAU

[www.pactes44.fr](http://www.pactes44.fr)

N'hésitez pas à nous appeler pour toutes autres demandes

soutenue ou agréée par :

L'ADAMAC envisage l'ouverture d'un 3<sup>e</sup> atelier à la rentrée prochaine.  
Il s'agit d'un atelier de dessin/peinture pour enfants et adultes.  
Pour tout renseignement, veuillez contacter Jacques Thebault  
au 02 40 53 95 17 ou [jactebo@gmail.com](mailto:jactebo@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## L'A.G.E.M.C.

(Association de Gymnastique d'Entretien Marais Chape-laine) vous informe de la reprise de ses cours à partir du 16 septembre 2014.

Vous pouvez venir nous retrouver pour pratiquer la marche d'exercice, les techniques cardios, le renforcement musculaire, le stretching et la gym douce pour garder ou retrouver la forme dans la gaieté et la bonne humeur.

**Deux animatrices diplômées, Marie-Noëlle et Natacha, assurent les cours aux jours et horaires suivants :**

- > Mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 et jeudi après-midi de 14 h 30 à 15 h 30 pour les G.E.A. (gymnastique d'Entretien Adultes 14 ans et plus).
- > Jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30 pour la marche d'exercice (STEP).
- > Jeudi matin de 10 h 00 à 11 h 00 pour les G.E.R. (Gymnastique d'Entretien Retraités)



**Les permanences pour les inscriptions auront lieu :**

Le mercredi 3 septembre 2014 de 18 h 00 à 19 h 30, et samedi 6 septembre 2014 de 14 h 30 à 16 h 00.

Salle Point Emploi de la mairie à La Chapelle-des-Marais. Certificat médical obligatoire

### Contact :

BOISROBERT Nicole - Tél. 02 40 53 21 02

## LE F.C.C.M 100 ANS DE BALLON UNE VERITABLE PASSION EN BRIÈRE

Avec la Saint-Corneille dès 1919, l'AS Camerun en 1930, l'US Mayun en 1947, la commune de La Chapelle-des-Marais a longtemps disposé de trois clubs de football composés, à quelques rares exceptions près, exclusivement de joueurs locaux. Par nécessité, l'AS Camerun et l'US Mayun ont fusionné en 1972 pour donner naissance à l'Entente du Marais qui elle-même s'associa avec la Saint-Corneille en 1989 pour créer un club unique sur la commune : le FCCM (Football-Club de La Chapelle-des-Marais), vainqueur à deux reprises de la coupe de l'Atlantique et qui a également à deux reprises accédé au niveau national (CFA 2).

Des rivalités farouches entre les trois clubs d'origine, à la réussite incontestable des fusions successives, ce livre raconte l'histoire du football à La Chapelle-des-Marais.

Le contexte de création de chacun des cinq clubs, les conditions précaires de la pratique de ce sport à ses débuts, les terrains, les équipements, les palmarès, les personnages emblématiques, les périodes critiques (guerres par exemple)... tout est bien retracé dans ce livre truffé en outre d'anecdotes humoristiques et richement illustré

par de nombreuses photographies. Une épopée sportive dotée d'un regard plus global sur l'évolution de la société depuis un siècle.

Une vingtaine d'anciens joueurs a réalisé cet ouvrage qui marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du FCCM, un club jeune mais pourtant riche d'une longue et belle histoire.



Un superbe ouvrage  
en vente 25 euros  
à partir du 5 mai 2014

# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG

### Bénévoles de la Chapelle des des Marais et Sainte Reine de Bretragne

- > Les enfants sont fiers d'accompagner leurs parents au don du sang et de poser différentes questions aux infirmières chargées de la collecte.
- > En France 10 000 dons sont nécessaires chaque jour.
- > La générosité des donateurs soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé.
- > Le donneur de sang doit avoir entre 18 et 70 ans.
- > Un délai de 8 semaines est nécessaire entre deux dons de globules rouges.
- > Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois.



Prochaines collectes :

Jeudi 17 juillet • Jeudi 28 août • Lundi 15 août

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

info médicale 02 4 000 2000

# ÉTAT CIVIL

## 2<sup>e</sup> trimestre 2014

### Nous leur souhaitons la bienvenue :

- |                       |                              |                          |
|-----------------------|------------------------------|--------------------------|
| ■ Naëline CHEREL      | ■ Emmy POURTAUD              | ■ Noam LE PORHO          |
| ■ Bévonn NICOLAS      | ■ Lorenzo MAINGRE            | ■ Lilou TREPOS CHEVALIER |
| ■ Annabelle LAROCHE   | ■ Pablo-José ASENSIO AUDRAIN | ■ Ethan CORNET           |
| ■ Victor ROUX         | ■ Alyssia BARJOLIN           | ■ Mila PASQUIER          |
| ■ Evann LEGOFF        | ■ Lily GUERIF                | ■ Aimy DREAN CRUSSON     |
| ■ Max MALLET MALGOGNE | ■ Elia PERRAUD               | ■ Maël COSSÉ             |

### Ils se sont mariés :

- Stéphane BRAULT et Nicolas HALGAND



### Ils nous ont quittés :

- |   |   |
|---|---|
| ■ Suzanne PLAUD veuve LEGOFF,<br>91 ans, 47 rue de Penlys     | ■ Janet WOOD veuve ANDRONIKOF,<br>88 ans, Les Fossés Blancs       |
| ■ Marie RIALLAND veuve GUIHENEUF,<br>91 ans, 47 rue de Penlys | ■ Mélanie DRENO veuve BROUSSARD,<br>94 ans, 12 rue de la Saulzaie |
| ■ Mélanie DALINO veuve LUCAS,<br>95 ans, 47 rue de Penlys     | ■ Annette BROUSSARD épouse DENIER,<br>69 ans, 94 rue du Lavoir    |
| ■ Bernard HOURY, 81 ans, 47 rue de Penlys                     |   |

# PERMANENCES ET SERVICES

## /SOCIAL/

- **Assistance sociale** : M<sup>me</sup> BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON) tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv. Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.
- **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14 h00 à 16 h00 (sauf vacances scolaires). Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr
- **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.
- **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** : à la Maison de l'Enfance le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous. Tél. 06 86 44 68 81 ou ram@herbignac.com
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** : M<sup>me</sup> CRAHÉ : 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie. Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com
- **ADDEVA 44** : 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 14 h00 à 17 h00 en mairie.
- **Secours Populaire** : tous les mercredis de 14 h00 à 16 h00 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h00 à 11 h00 au complexe sportif.
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** : permanence juridique sans rendez-vous, le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social. 5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

## /DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01 www.parc-naturel-briere.fr
- **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 16 h00 à 17 h30 en mairie.

## /SANTÉ/

- **Cabinet médical : 33 bd de la Gare** :
  - Médecins :  
Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25  
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
  - Infirmières :  
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
  - Podologue :  
Johanne RIVALLAND : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h00 à 19 h00 au cabinet et à domicile le matin. Tél. 06 81 01 58 36
- **Dentistes** :  
Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,  
Philippe GOMBOURG :  
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64
- **Kinésithérapeutes** :  
Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :  
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00  
Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir  
Tél. 02 40 53 20 45
- **Orthophoniste** :  
Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie  
Tél. 02 40 88 67 73
- **Ostéopathes** :  
Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37  
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44  
Cabinet médical, 33 bd de la Gare  
Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45
- **Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)**
  - Pédiatre : M<sup>me</sup> le Dr VAN WORMHOUDT
  - Puéricultrice : M<sup>me</sup> BROUSSARD
  - Permanence de la puéricultrice :  
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.  
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.
- **Pharmacie** :  
SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51  
25 rue du Lavoir.
- **Ambulance** : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97

**Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.**

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20 h00 à 8 h00, du samedi 13h00 au lundi 8 h00 les jours fériés  
pour les urgences vitales : 15 ou 18



## /MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS/

### ■ Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 9 h00 - 12 h00.  
Mardi et mercredi : 9 h00 - 12 h00 et 14 h00 - 17 h00.  
Vendredi : 9 h00 - 12 h00 et 14 h00 - 16 h00.  
Samedi : 10 h00 - 12 h00 (permanence état-civil).

44410 - 16 rue de la Brière  
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97  
Site : [www.lachapelledesmarais.fr](http://www.lachapelledesmarais.fr)

### ■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,  
merci de prendre rendez-vous en mairie.

## /MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

## /MÉDIATHÈQUE «GASTON LEROUX»/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00  
<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>  
[mediatheque@chapelledesmarais.fr](mailto:mediatheque@chapelledesmarais.fr)

Ouverture le mardi de 16 h30 à 18 h30.  
Le mercredi de 10 h00 à 13 h00 et 14 h30 à 18 h30.  
Le vendredi de 16 h30 à 18 h30.  
Le samedi de 10 h00 à 13 h00.

## /POINT EMPLOI/

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9 h15 à 12 h15.  
Le jeudi après-midi sur rendez-vous.  
Tél. 02 40 53 97 98 - [pointemploi@hotmail.com](mailto:pointemploi@hotmail.com)

## /JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

### Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13 h30 - Tél. 0 810 110 570

### Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5 h00 du matin.

### Collectes des encombrants : 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner  
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

## /PERMANENCES DES ÉLUS/

### ■ Franck HERVY

**Maire** : le mercredi de 16 h30 à 18 h00 (sur rendez-vous).  
**Conseiller Général du Canton d'Herbignac** :  
La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02),  
Assérac (02 40 01 70 00),  
Saint-Lyphard (02 40 91 41 08),  
Herbignac (02 40 88 90 01) : sur rendez-vous.

### ■ Marie-Hélène MONTFORT

1<sup>re</sup> Adjointe  
Finances / Administration Générale / Communication :  
uniquement sur rendez-vous.

### ■ Jean-François JOSSE

Adjoint Urbanisme / Aménagement du territoire /  
Développement durable :  
vendredi de 15 h00 à 17 h00 sur rendez-vous.

### ■ Sébastien FOUGÈRE

Adjoint Enfance / Jeunesse / Vie scolaire :  
uniquement sur rendez-vous

### ■ Sylvie MAHE

Adjointe Solidarité / Action Sociale /  
Logement social / Emploi :  
mardi de 10 h00 à 12 h00  
et sur rendez-vous en cas d'urgence.

### ■ Gilles PERRAUD

Adjoint Voirie / Travaux / Sécurité / Transports :  
mardi de 16 h00 à 18 h00 sur rendez-vous.

### ■ Nadine LEMEIGNEN

Adjointe Culture / Tourisme / Patrimoine :  
mercredi de 16 h30 à 18 h00 sur rendez-vous.

### ■ Nicolas BRAULT-HALGAND

Adjoint à la Vie Associative / Sport / Événementiel :  
samedi de 10 h30 à 12 h00 sur rendez-vous.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

(Sous réserve de modifications par les associations)

## Juin

- Sam 7 **Fête du Sport** organisée par l'OMS – Complexe Sportif – de 9h00 à 12h00 pour les enfants de CE1 à CM2
- Sam 7 **Gala de danse** – salle Krafft à 20h30 organisé par Arc en Ciel
- Dim 8 **Gala de danse** – salle Krafft à 14h30 organisé par Arc en Ciel
- Jeu 12 **Conférence** de Jean-Paul Thorez « **Le potager : les principes du naturel** » – salle Krafft 20h30 GRATUIT
- Vend 13 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais  
Complexe sportif de 18h00 à 1h00
- Sam 14 **Gala de danse** – salle Krafft à 20h30 organisé par Arc en Ciel
- Sam 14 **Kermesse** organisée par l'APEL les écoles Sainte Marie et Sainte Thérèse
- Mer 18 **Séance Cinéma** « Jeune public » à la salle Krafft à 15h00 organisée par Ciné Marais
- Jeu 19 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 15h00 et 20h30 organisées par Ciné Marais
- Vend 20 **Fête de la musique** – centre-ville à partir de 19h00
- Sam 28 **Fête de l'école publique « Les Fifendes »** organisée par l'Amicale Laïque
- Dim 29 **Concert** École de musique Crescendo d'Herbignac – salle Krafft l'après-midi

## Juillet

- Ven 11 **Randonnée chantée** organisée par les 2 sections du Coupis  
au Complexe Sportif - Salle N° 4 de 18h00 à 24h00
- Jeu 17 **Don du sang** de 16h30 à 19h30 – salle polyvalente
- Sam 12 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais  
Complexe sportif de 13h30 à 20h00
- Sam 26 **Match amical FC Nantes/FC Lorient**
- Les 26 et 27 **12<sup>e</sup> Festival de la Vannerie** – Au village de Mayun toute la journée – Animations en journée et Fest Noz à partir de 21h00 le samedi. Marché BIO le dimanche matin – Restauration : un moules-frites est organisé par un collectif d'associations le samedi soir et dimanche midi.

## Août

- Sam 9 **Vide grenier** organisé par l'association La Flèche des Marais entre 18h00 et 23h00 – Esplanade Bernard Legrand
- Sam 23 **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais  
Complexe sportif de 13h30 à 20h00
- Dim 24 **Randonnée des Fours** organisée par le Coupis  
de 10h30 à 18h00 autour des fours de la commune

## Septembre

- Dim 14 **Vide Grenier** organisé par l'APEL – Terrain de Mayun de 6h00 à 18h00
- Lun 15 **Don du sang** de 16h30 à 19h30 – salle polyvalente

## Octobre

- Mar 14 **Concours de pétanque** (ouvert aux plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais  
Complexe sportif de 13h30 à 20h00